



Déclaration de la CGT Éduc'action à l'ouverture des FPMN et CAPN mercredi 5 mars 2015

Dans le prolongement du pacte de responsabilité dont nous avons dénoncé les conséquences pour les salariés, le gouvernement a présenté la loi Macron « pour la croissance et l'activité » comme étant un outil essentiel pour casser « les rigidités » qui bloqueraient l'économie française. Ce projet de loi, dont la seule logique est une déréglementation généralisée, renforce les profits des entreprises aux dépens des salaires et de la protection sociale d'une majorité de la population.

La CGT s'oppose à cette loi et à cette politique d'austérité qui imposent la stagnation, voire la baisse des salaires, et des coupes massives dans les dépenses publiques.

Dans le contexte politique actuel, après les événements tragiques des 7 et 9 janvier, la CGT s'inquiète de la montée de tous les totalitarismes et dénonce avec fermeté ceux qui entretiennent la haine et la division entre nos concitoyens, en stigmatisant des communautés, des cultures ou des religions.

En réponse à ces événements, le président de la République et la Ministre de l'Éducation nationale ont fait, tour à tour, des annonces sur les « valeurs républicaines », mais aussi sur l'autorité. Cependant, l'exploitation médiatique organisée par le ministère de l'Éducation au lendemain de la grande marche du dimanche 11 janvier n'a donné lieu à aucune direction politique claire et n'a débouché sur rien de concret. La Ministre s'est contentée de demander aux représentants des personnels, des parents d'élèves et des lycéens des idées de propositions d'action et de recommander la consultation de la plate-forme M@gistère. Pour la CGT, l'École ne peut être tenue comme seule responsable et l'émancipation et la mixité sociale sont indispensables pour tendre vers une société plus démocratique.

La priorité à l'Éducation prônée par le gouvernement apparaît de plus en plus comme un simple effet d'annonce. Les créations de postes annoncées pour le quinquennat ne couvrent pas la saignée effectuée par les gouvernements

précédents. Pire, une grande partie d'entre elles ne font que compenser le passage à mi-temps des stagiaires et ne sont donc pas pérennes.

La réforme de l'Éducation prioritaire aurait pu être l'occasion de s'attaquer réellement au décrochage scolaire et social. Vu les contraintes budgétaires, cette réforme n'est qu'un redéploiement de moyens qui ne permet pas de travailler à la réussite des élèves. Le recul des services publics dans certaines parties des territoires et la ghettoïsation de certains quartiers sont des sujets qui doivent être pris en compte pour changer la situation.

Quant aux lycées, leur prise en compte, dans le nouveau dispositif d'Éducation prioritaire, reste toujours sans réponse. Quelles seront les conséquences de ce flou persistant sur le mouvement intra à quelques jours de l'ouverture des serveurs de mutation ? La saisie des vœux devra se faire à l'aveugle sans une réelle connaissance des possibilités offertes.

Pour le mouvement 2015, la CGT Educ'action réitère son opposition à la communication du projet de mouvement avant la tenue des instances paritaires, instaurée sous le quinquennat Sarkozy, qui constitue une attaque contre le paritarisme.

La semaine dernière, notre organisation s'était adressée à Madame la Ministre pour lui demander de mettre fin à l'info-mobilité, créant stress et anxiété chez les personnels avec des annonces de résultats susceptibles de changement, mais aussi contraire à la confidentialité à laquelle sont soumis tous les membres des commissions, représentants des personnels et de l'administration. Notre demande s'est trouvée confortée le lendemain avec le bug informatique qui s'est produit dans l'académie de Lille. La confidentialité des informations dont le ministère se targuait s'est trouvée bien mise à mal avec la divulgation de résultats de mutation à des centaines de personnels dont la plupart n'avait pas fait la demande. Ignorant le nombre d'enseignants, voire d'académies concernés, la DGRH a envoyé un message à l'ensemble des enseignants pour s'excuser de la « gêne occasionnée ». Même si le ministère persiste à ne pas divulguer le coût de ce dispositif, Il reste à espérer qu'une réduction pourra être consentie comme geste commercial, étant donné la piètre qualité de la prestation.

Le mouvement inter 2015 semble plus fluide, même si dans certaines disciplines, professionnelles en particulier, il est parfois devenu impossible de muter.

Depuis plusieurs années, le ministère ne communique plus les soldes académiques. Nous demandons à avoir connaissance des calibrages académiques.

Concernant l'attribution de la bonification RQTH, nous souhaitons le retour à un groupe de travail national sur les dossiers médicaux, dans un souci d'égalité de traitement entre les personnels.

Nous demandons également le rétablissement de groupes de travail pour l'affectation des stagiaires.

Une fois de plus, nous dénonçons le fait que les élus CAPN PLP soient empêchés de suivre et défendre les dossiers des PLP qui ont postulé en BTS. Nous ne comprenons pas l'obstination du ministère à ne pas les convoquer aux groupes de travail. Le paritarisme reste à géométrie variable, et force est de constater, année après année, que les élus paritaires ne sont pas tous sur un pied d'égalité.

La CGT Éduc'action rappelle qu'elle reste toujours opposée au mouvement national à gestion déconcentrée.

La CGT Éduc'action reste attachée aux valeurs du paritarisme et continuera de veiller à l'égalité de traitement de tous les personnels pour un véritable service public d'éducation.